



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2013-07-30

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 30 juillet 2013, sous la présidence du maire Joël Arseneau, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Joël Arseneau, maire  
M. Nicolas Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M<sup>me</sup> Marie Landry, conseillère du village de L'Étang-du-Nord  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert

M. Hubert Poirier, directeur général  
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Sont aussi présents :

Trois personnes assistent également à la séance.

**R1307-202**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 17 h 16 par le maire Joël Arseneau.

**R1307-203**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Marie Landry,  
appuyée par Roger Chevarie,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Administration
    - 3.1.1 Appui – Projet d'étude – Villa-Plaisance
  - 3.2 Services techniques et des réseaux publics
    - 3.2.1 Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres #181 – Achat d'un camion de service
    - 3.2.2 Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres # 176 – Services professionnels de surveillance de travaux de construction en eau potable liés à la mise en service de deux puits et leur raccordement au réseau du village de Havre-aux-Maisons
    - 3.2.3 Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres # 177 – Services professionnels de surveillance en géotechnique liés à la mise en service de deux puits et leur raccordement au réseau du village de Havre-aux-Maisons
  - 3.3 Loisirs, culture et vie communautaire
    - 3.3.1 Acquisition du terrain de balle-molle de Fatima



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2013-07-30

N° de résolution  
ou annotation

### 3.4 Réglementation municipale

3.4.1 Avis de motion – Règlement d'emprunt au montant de 27 500 \$ afin d'acquérir un camion à cabine allongée 2013 en remplacement de l'unité #12 de 1999

4 Période de questions

5 Clôture de la séance

## SERVICES MUNICIPAUX

### ADMINISTRATION

**R1307-204**

#### Appui – Projet d'étude – Villa-Plaisance

CONSIDÉRANT QUE des intervenants sociocommunautaires du milieu souhaitent revaloriser le site Villa-Plaisance afin d'y aménager un centre d'hébergement pour personnes âgées et qu'il y a lieu d'évaluer la faisabilité de ce scénario;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'étude est admissible au Volet 2 du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Marie Landry,  
appuyée par Nicolas Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité, au nom de ses partenaires sociocommunautaires, soumette au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) le projet d'étude de faisabilité « Revalorisation du site Villa-Plaisance », dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR).

La contribution financière du milieu sera versée par des partenaires autres que la Municipalité.

## SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

**R1307-205**

#### Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres #181 – Achat d'un camion de service

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour l'acquisition d'un camion de service aux fins du remplacement du camion #12;

CONSIDÉRANT QUE deux offres ont été reçues soient :



**Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine**

2013-07-30

N° de résolution  
ou annotation

SOUMISSIONNAIRES	PRIX EXCLUANT LES TAXES	
	LOCATION 48 MOIS	ACHAT
Mercier Automobiles inc.	478,42 \$	25 620,00 \$ ou financement au point de vente 571,25 \$ /mois (48 mois)
Madeleine Automobiles enr.	417,30 \$	27 084,00 \$

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Nicolas Arseneau,  
appuyée par Marie Landry,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité retienne l'offre de Mercier Automobiles inc. au montant de 25 620 \$ plus les taxes applicables;

cette dépense sera financée à même le Règlement d'emprunt n° 2013-21 et demeure conditionnelle à son approbation;

que la directrice des Services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à cette fin.

**R1307-206**

**Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres #176 – Services professionnels de surveillance de travaux de construction en eau potable liés à la mise en service de deux puits et leur raccordement au réseau du village de Havre-aux-Maisons**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit réaliser des travaux d'alimentation en eau potable dans le village de Havre-aux-Maisons;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres relativement à la surveillance des travaux de construction en eau potable pour le projet de mise en service et le raccordement de deux puits au réseau du village de Havre-aux-Maisons;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection à compléter l'analyse des deux offres reçues et qu'elles ont obtenu une note de qualification de plus de 70 % soit :

Soumissionnaires	Note - qualité	Prix forfaitaire incluant les taxes	Note finale
CIMA +	77 %	114 658,82 \$	11,076
ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL	79,5 %	97 287,25 \$	13,31



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2013-07-30

N° de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,  
appuyée par Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité accepte l'offre de Roche Ltée, Groupe-Conseil au montant de 97 287,25 \$ dans le cadre de l'appel d'offres n° 176 pour les services professionnels de surveillance de travaux de construction en eau potable liés à la mise en service de deux puits et leur raccordement au réseau de l'île de Havre-aux-Maisons;

que le directeur général, Hubert Poirier, ou le greffier, Jean-Yves Lebreux, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à ce contrat.

R1307-207

**Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres #177 – Services professionnels de surveillance en géotechnique liés à la mise en service de deux puits et leur raccordement au réseau du village de Havre-aux-Maisons**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit réaliser des travaux d'alimentation en eau potable dans le village de Havre-aux-Maisons;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres relativement à la surveillance en géotechniques liés à la mise en service et le raccordement de deux puits au réseau du village de Havre-aux-Maisons;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection à compléter l'analyse des trois offres reçues et que seulement deux d'entre elles ont obtenu une note de qualification de plus de 70 % soit :

Soumissionnaire	Note - qualité	Prix forfaitaire incluant les taxes	Note finale
LVM	75,55 %	55 773,82 \$	22,51
Inspe Sol	80,25 %	79 378,74 \$	16,4

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Marie Landry,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité accepte l'offre de LVM au montant de 55 773,82 \$ dans le cadre de l'appel d'offres n° 177 pour les services professionnels de surveillance en géotechnique liés à la mise en service de deux puits et leur raccordement au réseau du village de Havre-aux-Maisons;

que le directeur général, Hubert Poirier, ou le greffier, Jean-Yves Lebreux, soit autorisé à signer tout document relatif à ce contrat.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2013-07-30

### LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

**R1307-208**

#### Acquisition du terrain de balle molle de Fatima (Lot 3 135 525)

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection exécutés au terrain de balle-molle ont été réalisés par la municipalité et financés à 50% par celle-ci, il est donc nécessaire que la Municipalité devienne propriétaire du terrain sur lequel les infrastructures sont érigées.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Nicolas Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Municipalité autorise le greffier à procéder à l'acquisition du terrain portant le numéro 3 135 525 du cadastre du Québec pour la somme d'un dollar et l'autorise à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

### RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

**R1307-209**

#### Avis de motion – Règlement d'emprunt au montant de 27 500 \$ afin d'acquérir un camion à cabine allongée 2013 en remplacement de l'unité #12 de 1999

Le conseiller Nicolas Arseneau, donne un avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement d'emprunt pour un montant de 27 500 \$ afin d'acquérir un camion à cabine allongée 2013 en remplacement de l'unité #12 de 1999.

**N1307-210**

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sujet qui a fait l'objet d'une intervention est :

- ❖ Contrat accordé à la Firme Roche vs commission Charbonneau

**R1307-211**

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Marie Landry appuyée par Roger Chevarie, il est unanimement résolu de lever la séance à 17 h 32.

\_\_\_\_\_  
Joël Arseneau, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Yves Lebreux, greffier